



Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 21 avril 2015

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion du 17 mars 2015 et de la réunion du 24 mars 2015 (réunion jointe avec la Commission des Pétitions)
2. 6564 Projet de loi modifiant la loi du 25 novembre 1982 réglant le prélèvement de substances d'origine humaine
- Rapporteur : Madame Cécile Hemmen

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 6578 Projet de loi portant création de la profession de psychothérapeute et modifiant
1) le Code de la sécurité sociale ;
2) la loi du 8 juin 1999 relative au Collège médical ;
3) la loi du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est a) du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles, b) de la prestation temporaire de service
- Rapporteur : Monsieur Georges Engel

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Sylvie Andrich-Duval, Mme Nancy Arendt, M. Gilles Baum remplaçant M. Alexander Krieps, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen remplaçant Mme Françoise Hetto-Gaasch, Mme Cécile Hemmen, Mme Josée Lorsché, Mme Martine Mergen, M. Edy Mertens, M. Serge Urbany

M. Laurent Jomé, Ministère de la Santé
Dr Juliana D'Alimonte, Dr Gérard Scharll, Direction de la Santé
Mme Barbara Rousseau, Inspection générale de la Sécurité sociale

M. Martin Bisenius, Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Cécile Hemmen, Présidente de la Commission

*

1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion du 17 mars 2015 et de la réunion du 24 mars 2015 (réunion jointe avec la Commission des Pétitions)

Les projets de procès-verbal de la réunion du 17 mars 2015 et de la réunion du 24 mars 2015 (réunion jointe avec la Commission des Pétitions) sont approuvés.

2. 6564 Projet de loi modifiant la loi du 25 novembre 1982 réglant le prélèvement de substances d'origine humaine

La commission adopte le projet de rapport établi et présenté par la présidente-rapporteur Mme Cécile Hemmen, avec toutes les voix moins une abstention (M. Serge Urbany).

3. 6578 Projet de loi portant création de la profession de psychothérapeute et modifiant

1) le Code de la sécurité sociale ;

2) la loi du 8 juin 1999 relative au Collège médical ;

3) la loi du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est a) du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles, b) de la prestation temporaire de service

Le rapporteur M. Georges Engel présente le projet de rapport.

Sous le bénéfice de divers redressements matériels et compte tenu de certaines modifications textuelles auxquelles il est procédé à la suite d'un échange de vues, la commission adopte le projet de rapport avec 7 voix pour (M. Gilles Baum, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, Mme Cécile Hemmen, Mme Josée Lorsché, M. Edy Mertens) et 6 abstentions (Mme Sylvie Andrich-Duval, Mme Nancy Arendt, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Martine Mergen, M. Serge Urbany).

*

Il est rappelé que la prochaine réunion est fixée au mardi, le 28 avril à 9.00 heures. L'ordre du jour sera consacré, à la demande du groupe politique déi Gréng, au sujet de la prise en charge de la maladie douloureuse chronique.

Luxembourg, le 23 avril 2015

Le Secrétaire-administrateur,
Martin Bisenius

La Présidente,
Cécile Hemmen